



Appel à projets

Consultez ici les appels en cours, classés par thématiques.

Publié le 25/09/2024 - Mise à jour le 16/10/2024

Social

Conférence des financeurs

Appel à projets 2025 :

- [Activité physique adaptée - Cahier des charges](#)
- [Toutes thématiques - Cahier des charges](#)

Consulter le programme coordonné 2022-2025

Les réponses aux appels à projets s'effectuent sur les liens suivants :

- [Appel à projets Activité Physique Adaptée](#)
- [Appel à projets Toutes thématiques](#)
- [Appel à Manifestation d'Intérêt Habitat Inclusif 2025 - Département du Gard](#)

Appel à Projet Fonds social Européen 2025

Le Conseil départemental du Gard, chef de file de l'insertion socioprofessionnelle, assume en qualité d'Organisme intermédiaire la gestion financière d'une partie des concours du Fonds social européen (FSE+) alloués par la Commission européenne.

En articulation avec le Schéma départemental des solidarités, il assure la mise en œuvre des cofinancements européens apportés au titre de la priorité 1 du FSE+ « favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables /ou des exclus » à travers des appels à projets visant à soutenir des actions d'insertion socioprofessionnelle et d'inclusion sociale.

Dans ce cadre, **le Conseil départemental du Gard lance un Appel à Projet FSE+ OSH 2025 d'accompagnement vers l'accès et le maintien en emploi des personnes qui en sont éloignées** (Objectif Spécifique H de la priorité 1 du Fonds Social Européen).

Cet appel à projets est ouvert du 21 octobre au 21 décembre 2024. Les projets présentés devront être réalisés durant l'année 2025.

- Consulter l'appel à projet : [Occitanie 2024_OI30_P1_OSH_ACCOMPAGNEMENT EMPLOI et IAE](#)

Les réponses à cet appel à projets doivent exclusivement être déposées en ligne sur l'[outil de gestion des subventions FSE+ au plus tard le 21 décembre 2024](#).

Une réunion d'information publique est organisée dans l'auditorium des Archives départementales lundi 4 novembre 2024 de 10h00 à 12h00.

Dans le cadre de la programmation 2021-2027, un compte sur ce portail au nom de la structure, avec le SIRET, doit être créé dans ce nouvel environnement.

A titre d'information, une **boîte à outils** dédiée à tout porteur de projet est mise à disposition en ligne aux liens suivants :

- Informations générales et spécifiques sur le FSE+ : [Page d'accueil | FSE](#)
- Déposer un dossier FSE+ : [Déposer un dossier | FSE](#)
- [Questionnaire participant](#)
- [Annexe III](#) "obligations de publicité et d'information"
- [Déclaration d'absence de conflit d'intérêt](#)

En cas de difficultés les porteurs de projets sont invités à se rapprocher de la Direction adjointe Aménagement du territoire et fonds européens, Service Fonds européens et territoires (SFET) du Conseil départemental :

- maricica.cojocar@gard.fr
- jalel.gallas@gard.fr
- isabelle.romanowicz@gard.fr
- jean-marc.michot@gard.fr

Publication des lauréats retenus suite à l'appel à candidature 2024 relatif à la Dotation complémentaire à l'attention des SAAD

- [Télécharger la liste des lauréats](#)

Appel à projets 2025 : actions d'insertion et d'accompagnement destinées aux allocataires du revenu de solidarité active

- [Appel à projets AIA - AAP 2025](#)

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 13 décembre 2024 minuit

- [Délibération n°138](#)

Tourisme social, solidaire et durable : appel à projets 2025

Dépôt des dossiers à partir du 20 janvier 2025 jusqu'au 21 février 2025

Bénéficiaire de vacances et de loisirs est un des droits qui reste encore parfois inaccessible pour nos concitoyens selon leur situation sociale, économique, de santé...

Le Conseil départemental du Gard conformément au schéma départemental du tourisme, des loisirs et de l'attractivité 2023-2028 souhaite à travers cet appel à projet, construire un tourisme social, solidaire et durable, qui met en valeur le patrimoine gardois, sa culture et son histoire, un tourisme de proximité pour développer chez les Gardoises et les Gardois le sentiment d'appartenance à leur territoire.

En soutenant les initiatives portées par des collectivités, des associations touristiques ou sociales, le Conseil départemental s'engage à renforcer la cohésion sociale, tout en contribuant au bien-être de ses habitants.

[Télécharger le dossier](#)



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures.

3 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76